

Planification agricole concertée

Manuel N° 9



Ce manuel a été produit dans le cadre du projet ASIrri - Projet d'Appui aux Irrigants et aux Services aux Irrigants. ASIrri est une initiative conjointe de partenaires du développement du Nord et du Sud intervenant dans trois pays :

Au Mali : la Fédération des centres Faranfasi so et l'IRAM Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement ;

Au Cambodge : le CEDAC Centre d'études sur le développement agricole au Cambodge et le GRET Professionnels du développement solidaire ;

En Haïti : la FONHADI Fondation nationale haïtienne de l'irrigation, CUDES Coordination des usagers pour le développement du Sud-Est, CROSE Coordination régionale des organisations du Sud-Est et AVSF Agronomes et vétérinaires sans frontières.

Le projet ASIrri a reçu l'appui financier de l'AFD Agence française de développement via la FISONG Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG. ASIrri est le premier FISONG engagé par l'AFD autour de la thématique de l'eau agricole et des politiques sectorielles d'irrigation. Il intervient sur la problématique de la pérennisation des systèmes irrigués par l'organisation socioprofessionnelle des usagers, domaine privilégié d'action des ONG.

Objectif général d'ASIrri :

Assurer la gestion des systèmes irrigués et leur optimisation pour la production agricole par la pérennisation des associations d'irrigants et des dispositifs d'appui et de services.

Objectif spécifique d'ASIrri :

Elaborer, tester et favoriser la pérennisation des modes d'accompagnement et de prestation de services aux irrigants pour une exploitation durable des zones irriguées, dans trois contextes nationaux diversifiés : Haïti, Cambodge, Mali, en profitant des différences d'expériences entre sites pour maximiser les échanges et le co-apprentissage, et la capitalisation.



ASIrri au Mali : la Fédération des centres Faranfasi so et l'IRAM ont mené une action pilote au niveau du centre de prestation de services de Molodo de 2009 à 2012. Une démarche d'appui aux OERT Organisations pour l'entretien et l'exploitation du réseau tertiaire a ainsi été élaborée, testée et évaluée. Cette démarche peut maintenant être répliquée plus largement sur la zone Office du Niger. Les partenaires suivants ont été particulièrement impliqués dans cette initiative : Chambre régionale d'Agriculture de Ségou, Office du Niger, Les Délégués généraux des exploitants agricole de la zone Office du Niger, l'Institut d'économie rurale, les syndicats agricoles (SAGREPON, SYNADEC, SEXAGON) et Nyeta Conseils.

TRAVAIL RÉALISÉ PAR

iram



FINANCÉ PAR



CONTACTS

FCPS (Mali) : Tél. : (00 223) 21 35 20 14 / 66 76 69 40
fedecps@yahoo.fr

IRAM (France) : Tél. : (00 33) 01 44 08 67 67
iram@iram-fr.org

Objectifs

Améliorer les performances de l'agriculture irriguée sur un aménagement comme l'Office du Niger impose d'améliorer l'action collective tant sur le plan agricole qu'hydraulique, les deux étant étroitement liés. Cette action collective doit démarrer à la base, c'est-à-dire au niveau de la plus petite maille hydraulique (arroiseur géré par l'OERT).

L'objectif de la démarche de planification agricole concertée est d'amener les membres de l'OERT à conduire de façon concertée les différentes activités de la campagne sur la base d'un plan élaboré collectivement. On cherchera à concilier, à articuler, les stratégies individuelles des producteurs et la stratégie collective au niveau de l'OERT.

On va donc :

- Accompagner les producteurs à mener une réflexion sur les problèmes au niveau de leur maille hydraulique : identifier ensemble les problèmes, les discuter entre les membres de l'OERT, aider à trouver des solutions. On traitera à la fois des problèmes, intérêts et moyens individuels et des problèmes, intérêts et moyens collectifs.
- Susciter puis accompagner la concertation à la base pour une meilleure planification des opérations de la campagne (opérations agricoles et hydrauliques). Identifier de façon concertée la situation actuelle afin de s'engager sur un objectif de calendrier ajusté. On vise ainsi à concilier, articuler, stratégies individuelles et stratégie collective.

Sur certaines OERT les exploitants ne se connaissent pas, ou se connaissent peu, et discutent peu de leurs problèmes. Appuyer la concertation des membres de l'OERT est donc le cœur de la démarche. Dans cette démarche de « planification agricole concertée » la concertation (la démarche) est aussi importante que la planification (l'objectif). Le processus de concertation importe autant que l'objectif de planification. De plus la concertation est un préalable à la planification.

Attention il ne s'agit pas de construire un calendrier identique pour tous les agriculteurs d'une même OERT. En effet un tel calendrier serait peut-être adapté à certains producteurs, mais pas à d'autres. Les agriculteurs disposant de parcelles hautes n'ont pas les mêmes intérêts que ceux disposant de parcelles basses ; ceux disposant d'équipements ont des intérêts différents de ceux n'en possédant pas. Il s'agit au contraire de concilier contraintes individuelles (parcelles hautes ou basses, variété longue ou courte, niveau d'équipement) et contraintes collectives (temps d'à-secs des canaux entre deux cultures pour les travaux d'entretien des canaux, date de début des irrigations, date de fin des irrigations...), d'où l'importance de la concertation entre tous les producteurs d'une même OERT.

PUBLIC-CIBLE

- Cet exercice devra mobiliser plusieurs conseillers des CPS : le conseiller OERT comme coordinateur et le conseiller CEF qui travaille déjà sur les questions agricoles.
- Ils seront appuyés par les élus, surtout pour les activités de sensibilisation.
- Les agents du service conseil rural de l'ON pourront également participer à certaines des séances.

Attention :

- Cet exercice doit être conduit pour chacune des OERT séparément ; il ne peut pas être conduit avec un groupe d'OERT au niveau d'un village.
- Un tel exercice de concertation et de planification n'a de sens que si la très grosse majorité des membres de l'OERT est présente. Elaborer un calendrier par un groupe minoritaire n'aurait pas de sens car il ne serait pas suivi.
- Des femmes, mêmes si elles ne sont pas juridiquement membres de l'OERT, devraient participer à l'exercice car elles ont des intérêts propres (notamment vis-à-vis de la contre-saison).

Hypothèses, conditionnalités, intégration dans la démarche d'ensemble d'appui aux OERT

On ne fournira pas le même service en matière de planification agricole concertée aux OERT de types 1, 2, 3 et 4 :

- Pour les OERT de types 1 et 2 on commencera par sensibiliser les producteurs à la nécessité d'engager une concertation à leur niveau et de mieux planifier collectivement et individuellement les opérations agricoles. On accompagnera ensuite la concertation mais sans chercher à produire un calendrier. On cherchera avant tout à ce que les problèmes, les intérêts et moyens individuels et collectifs soient identifiés par tous et discutés. Le service consistera donc en : sensibilisation + appui à la concertation.
- Pour les OERT de types 3 et 4 on pourra aller au bout de l'exercice en produisant une planification agricole collective et concertée. Le service consistera donc en : sensibilisation si nécessaire + appui à la concertation + appui à la planification.

Cet exercice de planification agricole concertée ne peut être conduit que si le diagnostic de l'OERT est déjà réalisé et a été restitué à l'OERT : diagnostic agronomique et socio-économique et diagnostic hydraulique. On partira donc de ce diagnostic pour amorcer la concertation et la planification.

Démarche

On peut procéder en quatre étapes au cours d'un atelier participatif d'une journée :

- Etape 1 : Rappel des conclusions des diagnostics de l'OERT par le conseiller du CPS et accord sur une vision partagée de l'OERT. Discussion des problèmes courants et de solutions possibles.
- Etape 2 : Brainstorming : Identification des principales opérations champêtres ;
- Etape 3 : Concertation : Positionnement de ces opérations sur un calendrier type, discussion des principaux problèmes pour faire concilier contraintes individuelles et collectives et vérification de la cohérence avec le calendrier d'entretien (élaborer suite au diagnostic hydraulique) ;
- Etape 4 : Planification : Finalisation de la planification.

L'approche méthodologique utilisée est celle du ZOPP (Zielorientierte Projekt Planung). C'est un outil intéressant de communication, de clarification et concertation entre parties prenantes intervenant sur une même action.

➤ *Etape 1 : Rappel des conclusions des diagnostics et accord sur une vision partagée de l'OERT*

Le conseiller OERT peut rappeler les conclusions des deux diagnostics :

- Diagnostic agronomique et socio-économique (Cf. manuel n°5) ;
- Diagnostic hydraulique (Cf. manuel n°4).

Notamment il faudra afficher les cartes produites (cartographie participative sur Padex, cartographie plus détaillée produite par le CPS). Cela facilitera les discussions autour de cas spécifiques (par exemple lorsque l'on parlera du cas des parcelles basses).

On pourra alors approfondir ce diagnostic, le valider et discuter certains points spécifiques.

On devra également faire ressortir les aspects qui pourront influencer la planification agricole. Ces éléments pourront être notés sur des cartes comme aide-mémoire. Par exemple :

- Si le diagnostic hydraulique indique que certaines parcelles basses sont systématiquement inondées en cas d'irrigation des parcelles voisines, on devra s'en rappeler lors de l'exercice de concertation. Comment prendre en compte le cas spécifique de ces parcelles basses ?
- Si le diagnostic agro-socio-économique indique que seulement deux producteurs disposent d'équipements de travail du sol, on devra s'en rappeler lors de la planification. Quels mécanismes collectifs ou individuels mettre en place pour s'assurer que tout le monde soit en mesure de respecter le calendrier ?



Photo : La disponibilité ou non d'équipements de travail du sol est un élément important à prendre en compte lorsque l'on discute de planification agricole.

■ Si le diagnostic agro-socio-économique révèle qu'un groupe de producteurs veut toujours planter une variété précoce, alors qu'un autre groupe préfère une variété à cycle plus long. Quelle planification collective permettra de concilier les intérêts de ces deux groupes tout en satisfaisant aux contraintes collectives ?

On cherche ici à construire une vision partagée de l'OERT, à identifier les intérêts et moyens individuels et collectifs. Il ne s'agit pas encore d'élaborer une stratégie, mais au moins d'être collectivement d'accord sur un diagnostic.

➤ *Etape 2 : Brainstorming : Identification des opérations champêtres clés*

Les activités champêtres sont identifiées par les producteurs. Chaque activité est notée sur une carte. Les marques sont données dans une légende. Pour ce faire, on peut alors utiliser des fiches cartonnées.

Le pas de temps choisi a été la décade. Une activité identifiée pour un mois quelconque doit pouvoir être logée dans une des trois décades.

➤ *Etape 3 : Concertation autour des questions agricoles et hydrauliques*

Il s'agira au cours de cette étape de faire réfléchir les producteurs de manière à identifier les activités champêtres de chaque mois de l'hivernage. Après avoir identifié une activité et le mois où elle est le plus souvent pratiquée, le travail revient à trouver la décade en essayant de trouver la réponse à la question « A quelle période du mois (début, mi ou fin) l'activité devrait être pratiquée ? »

Les réponses sont âprement discutées.

Beaucoup de questions peuvent naturellement susciter des débats. A titre d'exemple :

- La décade de démarrage de la campagne ? et pour ceux qui ont des parcelles basses ? et ceux qui ont des parcelles hautes ?
- La décade d'arrêt ou de fin des irrigations ? et ceux qui ont pris du retard au démarrage ?
- La décade de fin de campagne ?etc.

Ces débats sont nécessaires et ils sont même recherchés dans cet exercice :

- Ignorer ces débats reviendrait à imposer un calendrier que tout le monde ne pourrait pas suivre. L'exercice serait vain !
- Il faut au contraire permettre à chacun d'exprimer ses propres préoccupations, les discuter collectivement et tenter de faire concilier contraintes individuelles et contraintes collectives. Seulement ainsi l'action collective sera dans l'intérêt de tous les exploitants.

A l'issue de ces débats on peut commencer à construire un calendrier au niveau de l'OERT. Attention il n'y a pas un calendrier unique pour tous les producteurs. Il faut distinguer le calendrier au niveau de l'OERT et les calendriers individuels qui doivent être cohérents avec le calendrier collectif.

A l'issue du diagnostic hydraulique un calendrier d'entretien avait été réalisé. Il faut maintenant vérifier si le calendrier agricole et le calendrier des entretiens sont bien compatibles. Peut être que des ajustements de l'un ou l'autre seront alors nécessaires.



Photo : Exemple de fiches cartonnées pour un exercice de planification agricole concertée (mois mai à août pour une OERT du village de Niaminani).

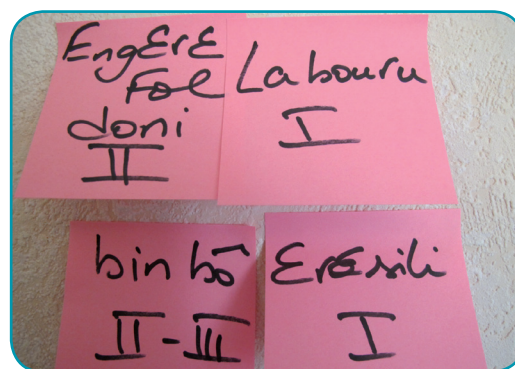


Photo : Exemple de fiches cartonnées pour un exercice de planification agricole concertée (mois de septembre pour une OERT du village de Molodo).

➤ Etape 4 : Planification : Accord final sur le calendrier

A la fin de l'exercice on doit donc obtenir :

- Un calendrier agricole et hydraulique collectif au niveau de l'OERT ;
- Des calendriers individuels pour les agriculteurs qui soient cohérents avec le calendrier collectif.

Ces éléments doivent être validés collectivement.

Les OERT de types 1 et 2 n'arriveront probablement pas à l'étape 4 et il ne faut pas les y forcer. Elles sont encore trop jeunes ou trop en difficulté pour se mettre d'accord sur une planification concertée. On pourra s'arrêter à l'étape 3.

Exemples d'outils

➤ Exemple n°1 de planning produit

	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
Opérations culturales en décade du mois considéré	Mise en place pépinière II	Labour parcelle I	Irrigation I-II-III	Suivi I-II-III	Drainage parcelle I-II-III
	Entretien digue II	Repiquage II	Application herbicide II	Chasse oiseaux I-II-III	Récolte I-II-III
	Entretien drain II	Application 1 ^{er} engrais (DAP) II	Application 3 ^{ème} engrais (Urée) III	Récolte I-II-III	
	Labour pépinière I	Hersage parcelle II	Suivi III		
	Entretien pépinière III	Désherbage III	Planage I		
Observations	Semences utilisées par le maximum d'exploitants : AdNY-11 et Kogony-91 (Gambiaka suruni), Ad (cycle long : 125-135 jours) : 70% des exploitants				

↳ Exemple n°2 de planning produit

Activités	Périodes (mois)											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Planification des activités de la campagne agricole												
Entretien du canal IV												
Installation de la pépinière												
Pré irrigation												
Transport fumure organique												
Engrais pépinière												
Labour / Hersage												
Planage												
Consolidation des drains												
Irrigation												
Application pesticide (pépinière)												
Arrachage des jeunes plants												
Repiquage												
Application pesticide												
Désherbage												
2 ^{ème} épandage d'engrais												
3 ^{ème} épandage d'engrais												
Suivi et surveillance des prédateurs												
Récolte												
Le programme annuel d'entretien des infrastructures d'irrigation et de drainage												
Le programme d'appui-conseil et de gestion de l'eau												

! Points d'attention

Conduire de façon concertée les activités de la campagne ne veut pas dire conduire les activités collectives. S'il est possible de sensibiliser plusieurs OERT du même village en même temps à l'intérêt de la planification agricole concertée, il n'est pas possible de conduire la concertation et la planification pour plusieurs OERT à la fois. Cet exercice doit donc être conduit pour chacune des OERT séparément.

Un tel exercice de concertation et de planification n'a de sens que si la très grosse majorité des membres de l'OERT est présente. Elaborer un calendrier par un groupe minoritaire n'aurait pas de sens car il ne serait pas suivi. Une faible mobilisation des producteurs à la base peut rendre la démarche difficile et non fructueuse.

Les femmes sont rarement membres officielles des OERT. En effet, juridiquement les membres sont les attributaires des parcelles, c'est-à-dire le plus fréquemment des hommes. Pourtant les femmes devraient participer à ces exercices de concertation car elles ont des intérêts propres, notamment vis-à-vis du maraîchage de contre saison.

Processus assez long et qui demande une bonne préparation du CPS. Pour de grosses OERT il peut être utile de mobiliser deux conseillers pour mieux faciliter les débats.

Attention l'important est la concertation entre les producteurs et non l'obtention d'un calendrier. Si les producteurs ne s'entendent pas, peut-être faut-il mieux faire un constat d'échec, relancer une autre réunion pour régler certains problèmes de base, que d'élaborer un calendrier qui de toute façon ne serait pas suivi.

Pour les OERT de type 1 (voire de type 2) cette concertation sera difficile, mais ne doit pas être abandonnée : il est inutile de vouloir à tout prix établir une planification collective en bâclant l'exercice de concertation. Mieux vaut un bon exercice de concertation la première année, même si on n'atteint pas une planification collective, qu'une concertation bâclée qui générerait une planification collective qui ne serait de toute façon pas applicable.

Planification agricole concertée ne signifie pas un calendrier identique pour tous les producteurs d'une OERT. A la fin de l'exercice on doit donc obtenir :

Un calendrier agricole et hydraulique collectif au niveau de l'OERT ;

Des calendriers individuels pour les agriculteurs qui soient cohérents avec le calendrier collectif.

↘ Liste des sigles

AGR	Activité génératrice de revenus
ASIrri	Projet d'appui aux irrigants et aux services aux irrigants
AFD	Agence française de développement
AV	Association villageoise
CA	Conseil d'administration
CPS	Centre de prestation de services Faranfasi so
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture (de Ségou)
CS	Conseil de surveillance
DLCA	Délégation locale de la chambre d'agriculture
FCPS	Fédération des centres de prestation de services Faranfasi so
GIE	Groupement d'intérêt économique
IER	Institut d'économie rurale
IRAM	Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement
OERT	Organisation pour l'entretien et l'exploitation du réseau tertiaire
ON	Office du Niger
ONG	Organisation non gouvernementale
OP	Organisation de producteurs
PADON	Programme d'appui au développement de l'Office du Niger

Liste des manuels



MANUEL 1
Manuel introductif à la démarche ASIrri d'activation des OERT



MANUEL 2
Les partenariats dans le cadre de l'appui aux OERT



MANUEL 3
Diagnostic initial de la zone d'intervention et adaptation de la démarche ASIrri aux spécificités des zones d'intervention



MANUEL 4
Diagnostic Hydraulique Participatif Rapide et Planification des actions d'amélioration des performances des périmètres irrigués (DHPRP)



MANUEL 5
Diagnostic agronomique et socio-économique des OERT



MANUEL 6
Typologie des OERT



MANUEL 7
Formation de base aux techniques d'entretien du réseau tertiaire



MANUEL 8
Formation de base à la gestion de l'eau au niveau du canal tertiaire



MANUEL 9
Planification concertée participative



MANUEL 10
Démarche et outils d'évaluation des OERT et des services aux OERT